

une école secondaire. Au Canada, moins de 3% des élèves aux niveaux élémentaire et secondaire fréquentent une école privée.

Pendant longtemps, le système de répartition des années d'études depuis la première année jusqu'à l'université a été de 8-4 et, sauf dans le cas des conseils scolaires catholiques du Québec, l'organisation des programmes et des écoles se faisait sur cette base. Bien qu'il soit encore suivi dans certaines administrations scolaires, ce système a été modifié à différentes reprises dans toutes les provinces, villes ou groupes d'écoles. Il existe actuellement certaines variantes au Canada: l'addition d'une ou même deux années d'études secondaires; l'existence d'écoles secondaires de 1er cycle qui fait que l'organisation devient 6-3-3 ou 6-3-4; ou encore, la répartition des six années d'enseignement primaire en deux cycles, chacun devant atteindre des objectifs déterminés au cours d'une période de trois ans. Les collèges communautaires, création récente, offrent la dernière ou les deux dernières années d'école secondaire et la première ou les deux premières années de collège.

Au niveau secondaire, il existe trois programmes bien distincts: le cours préparatoire à l'université, le cours général pour ceux qui désirent terminer un programme d'études générales avant de chercher un emploi, et les cours de formation professionnelle pour ceux qui désirent apprendre un métier spécialisé ou poursuivre leur formation en technologie. Toutefois, ces dernières années, les modifications apportées aux programmes ont permis d'offrir aux élèves un plus grand choix de cours.

Les écoles secondaires dispensaient autrefois un enseignement essentiellement général et préparaient leurs élèves pour l'université. Jusqu'à ces dernières années, les écoles de formation professionnelle n'existaient que dans les grandes villes, mais dans certains centres moins importants les écoles offraient dans leur programme de formation générale quelques cours commerciaux et techniques optionnels. Aujourd'hui, en plus des écoles de formation professionnelle et des écoles secondaires ordinaires qui offrent des cours commerciaux, un nombre croissant d'écoles secondaires polyvalentes et régionales dispensent des cours réguliers de formation générale et de formation professionnelle, notamment en sciences ménagères, en agriculture, en travaux d'atelier et en sciences commerciales. Les cours préparatoires à une profession ou à un emploi, insérés dans le programme d'ensemble des écoles de formation professionnelle, peuvent durer de un à trois ou même quatre ans et sont terminaux. Outre ce genre de cours, certaines écoles offrent des programmes spéciaux de formation professionnelle de un ou deux ans, non classés par année d'études, à l'intention des élèves qui ont terminé le secondaire. Certaines écoles secondaires dispensent également des cours préparatoires à un emploi aux élèves qui n'ont démontré aucune aptitude particulière pour un cours général ou une formation dans un métier donné. Ces élèves n'apprennent pas de métier précis avant peut-être leur troisième année d'études. Cependant, en restant à l'école plus longtemps, ils sont mieux préparés pour le monde du travail.

7.2.2.2 Enseignement spécial

L'éducation des enfants exceptionnels suscite de plus en plus d'intérêt. Il existe pour eux aux niveaux primaire et secondaire des programmes d'enseignement enrichis et accélérés, d'une forme tout à fait nouvelle. De nouveaux types de classes spéciales sont parfois organisés par les parents d'enfants souffrant du même handicap et qui s'unissent pour apporter leur aide et montrer la nécessité de tels services: ces classes peuvent ensuite être prises en charge par des organismes publics. Les réalisations à cet égard varient d'une province à l'autre. Les organisations scolaires urbaines offrent davantage de possibilités. Il existe six écoles pour les aveugles, 16 écoles pour les sourds et un certain nombre d'écoles de formation pour les enfants souffrant de déficiences mentales, sans compter les classes spéciales qui sont organisées dans les sanatoriums pour tuberculeux, les hôpitaux pour maladies mentales et les maisons de redressement.

7.2.2.3 Enseignement des métiers et enseignement technique

En raison de l'automatisation croissante dans les entreprises commerciales industrielles, le marché du travail pour les ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés se rétrécit. Les jeunes qui abandonnent les études prématurément se rendent compte qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi convenable, et bon nombre d'entre eux essaient d'acquiescer à l'âge adulte la formation générale ou spécialisée qu'ils n'ont pas reçue à l'âge scolaire. Les jeunes qui actuellement sont encore aux études tendent à y demeurer plus longtemps et à mieux se former, en partie à cause de l'attitude changeante de la société à l'égard de l'instruction et en partie pour des raisons économiques.